

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 23 juillet (23/07/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 juillet, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

**ÉTAIT REPRÉSENTÉE :**

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), **Conseillère Municipale**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

13 – 23 juillet 2020

***13. Election des représentants de la Commune au conseil d'administration du Lycée François Mitterrand***

Rapporteur : Madame GAYET.

**Vu** l'article R 421-14 du code de l'éducation,

**Considérant** le renouvellement des conseillers municipaux,

Il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de représenter la commune au conseil d'administration du lycée François Mitterrand.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**ARTICLE 1** : de procéder au vote à main levée pour la désignation des délégués appelés à siéger au conseil d'administration du lycée François Mitterrand

***Adopté à l'unanimité.***

**ARTICLE 2** : après appel à candidatures, il est procédé au vote d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

A l'issue des opérations de dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégué titulaire : Se portent candidats : Mme Claudine MATALA et Mme Estelle HEMMAMI.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

Mme Claudine MATALA	27 VOIX
Mme Estelle HEMMAMI	6 VOIX

Mme Claudine MATALA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée déléguée titulaire.

Délégué suppléant : Se portent candidats : Mme Sophie LOPEZ et M. Robert DUPARC.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

Mme Sophie LOPEZ	27 VOIX
M. DUPARC Robert	6 VOIX

Mme Sophie LOPEZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée déléguée suppléante.

L'élection a donné les résultats ci-après :

**A ETE ELUE DELEGUEE TITULAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE  
FRANCOIS MITTERRAND :**

Mme CLAUDINE MATALA

**A ETE ELUE DELEGUEE SUPPLEANTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE  
FRANCOIS MITTERRAND :**

Mme SOPHIE LOPEZ

Pour copie conforme

Moissac le 24 juillet 2020

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :